

AMAP LA MANU - CONTRAT POULET d'AVRIL 2019 à SEPTEMBRE 2019

Type	Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Objet	Livraison de poulets certifiés issus de l'agriculture biologique

Le présent contrat règle les modalités de la vente de poulets entre : **La productrice : Anicia Marchand-La Bresse-44210 Pornic et le consommateur de l'AMAP de LA MANU**

Producteur	Le Champ des oiseaux, Anicia Marchand La Bresse, 44210 Pornic http://www.le-champs-des-oiseaux.fr	06 38 80 85 44 contact@le-champs-des-oiseaux.fr
Groupe de consommateurs	AMAP de la Manu 6 place de la Manufacture, 44000 NANTES	Site internet : http://amapdelamanu.fr Liste de diffusion : amapdelamanu@ml.free.f
Coordinateur	Cécile Leroux	poulet@amapdelamanu.fr

Période	D'octobre 2018 à Mars 2019
Distributions	fréquence toutes les 4 semaines, le mercredi de 18h15 à 19h30, soit environ 1 distribution par mois, dates disponibles sur mon site et sur le site de l'amap de la manu
Dates prévisionnelles	3 AVRIL, 29 MAI, 19 JUIN, 24 JUILLET, 21 AOUT, 18 SEPTEMBRE

Engagement du producteur

Le producteur s'engage à :

- fournir des poulets certifiés biologique, élevés en moyenne plus de 91 jours. Prix au kilo du poulet entier 9,60/kg ; Escalope par paquet de 2 sous vide 24.90€/kg ; cuisses par paquet de 2 sous vide 16.50€/kg ; ailes (vrac) 6.50€/kg ; abats (vrac) 4.50€/kg
- à être présent aux distributions hebdomadaires pendant toute la durée de la permanence ;
- accueillir les adhérents sur mon exploitation au moins une fois pendant la saison ;
- adhérer aux principes de la Charte des AMAP.
- accepter des modifications de commande en cours de contrat, seulement si cette modification est signalée par mail (avec copie au coordinateur) avant le mardi (midi maximum) de la semaine précédant la livraison.

Engagement du Consommateur

je, soussigné(e)

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Mail :		Téléphone :	

m'engage pour la période du contrat :

- à soutenir le producteur dans sa démarche ;
- à accepter les aléas de la production dont la variation du poids des poulets ;
- **à venir prendre ma commande à chaque distribution prévue ou à le faire récupérer par une personne de mon choix qui peut ne pas être de l'AMAP (en cas d'oubli, ma commande ne sera ni récupérable après la distribution ni remboursée) ;**
- à confier un numéro où je peux être joint pendant les distributions dans l'hypothèse où j'omets de m'y présenter ou de m'y faire représenter ;
- avoir pris connaissance de la charte des AMAP (disponible sur le site de l'AMAP) et à adhérer à ces principes.

Commande

Prix forfaitaires\ dates	3 AVRIL	29 MAI	19 JUIN	24 JUIL	21 AOUT	18 SEPT
Poulet entier petit (14€ pour 1 poulet d'environ 1,5kg)						
Poulet entier dodu (19€ pour 1 poulet d'environ 2,0kg)						
2 Escalopes et 2 cuisses sous vide (environ 20€)						
2 Escalopes ou 2 cuisses sous vide, selon disponibilité (environ 10€)						
Ailes (en vrac) (environ 300g pour 5 ailes) 6.50€/kg						
Abats (foie, cœur, gésier au choix) 4.50€/kg, Quantité et type à préciser						
TOTAL PAR MOIS						
TOTAL COMMANDE CONTRAT (minimum 60€)						

(LES DISTRIBUTIONS DE JUILLET/AOUT SERONT EFFECTUEES SOUS RESERVE DE COMMANDES SUFFISANTES)

Modalités de paiement

*A la signature du contrat, **je règle une somme forfaitaire qui ne sera pas inférieure à 60€**.

* les soldes débiteurs seront à régulariser suivant la consommation de l'amapien : soit en cours de contrat ou lors de la dernière livraison.

*A la fin du contrat si le solde est créditeur, il sera reporté sur le contrat suivant. Si l'amapien souhaite arrêter son contrat le solde sera à utiliser en totalité dans un délai de 6 mois après la fin de son contrat. Aucun remboursement ne sera effectué.

*Étalement du paiement si besoin : 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de la signature du contrat.

*Les chèques seront débités en début de mois : avril, juin, août.

	Chèque 1	Chèque 2	Chèque 3
Montant			

à l'ordre de : Anicia Marchand / Le champs des oiseaux

Fait en **2 exemplaires**, à Nantes, le

Le producteur		Le consommateur	
---------------	--	-----------------	--